

## Séance du 27 Octobre 1953.

Il y a eu une séance ceint cinquante trois et le vingt-sept octobre à vingt et une heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Hyppolite Paul Lastrade, maire.

Existent, présents : M. M. Lastrade maire, Bouché, Lau-Céline, Lamolle, Dr. Lagoutte, adjoints, M. M. Saunier, Barthé, Birabent, Latour, Dufor, Barousse, Beyret, Loo, Chauvet, Soubié, Boudel-Pouson, Daudine, Chaufneau.

Absent excusé : M. Labayle

Absent non excusé : M. Arnaud.

M. Chaufneau est nommé secrétaire de séance.

La lecture du procès verbal de la dernière séance soulève une protestation de M. Dufor, qui demande que son intervention, ainsi que celle de M. Labayle, figurent au procès-verbal. Un additif est donc soumis à l'approbation du Conseil, et sur lequel l'accord est unanime.

L'ordre du jour portait la nomination des commissions.

### Organisation des commissions municipales.

1<sup>e</sup> Commission des finances: Président M. Bouché François  
Membres : M. Loo, Boudel, Barthé, Soubié.

2<sup>e</sup> Commerce, Industrie, agriculture: Président M. Lau-Céline Bertrand.  
Membres : M. M. Chaufneau, Beyret, Latour, Pouson.

3<sup>e</sup> Travaux et Urbanisme: Président : M. Lamolle Maurice.  
Membres : M. M. Birabent, Daudine, Saunier, Barousse.

4<sup>e</sup> Eau, Hygiène, Santé publique: Président : Dr. Lagoutte Henri.  
Membres : M. M. Boudel, Latour, Saunier, Labayle.

5<sup>e</sup> Instruction publique: Président M. Lastrade Hyppolite Paul.  
Membres : M. M. Chauvet, Loo, Chaufneau, Dufor.

6<sup>e</sup> Est. déligué aux Fêtes M. Boudel, Conseiller municipal.

### Élection de deux délégués au Bureau de Bienfaisance.

M. M. Daudine et Barthé sont nommés à l'unanimité.

Sur protestation de M. Dufor et Pouson demandant à ce que la minorité soit représentée au Bureau de Bienfaisance. M. le maire répond que seuls deux délégués doivent être nommés, mais il propose au Conseil qu'un délégué supplémentaire qui n'a pas évidemment que voix consultative, passe parmi de la commission du Bureau de Bienfaisance. La candidature de M. Dufor est acceptée comme membre supplémentaire.

Sur proposition de M. le maire, M. Barthé est désigné comme coordinateur du Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents approuve la composition de ces commissions, ainsi que la nomination des divers délégués.

La lecture est donnée par M. le maire de la répartition du travail et des délégations qui sont données aux adjoints, délégations qui figurent au registre des œuvres municipales.

Le Conseil doit compléter la liste des répartiteurs. M. Saunier et Saint-Paul

27 MAI 1953

sont nommés répartiteurs de la bâche. MM. Dommere, Castex Georges, Pouson, Chaufréau, délégués suppléants.

La liste complète des répartiteurs s'établit comme suit :

Citulaires: M. Larivière, Saint-Paul, Labayle, Puysocqur, Beyret, Castex Pierre.

Délégués suppléants: M. Dommere Jean, Milhet, Castex Georges, Pouson, Chaufréau Pierre, et Doubet.

M. Dufor, fait observer que de nombreuses révisions devront être faites soit pour le loyer matriciel, soit pour les patentes.

M. Dufor demande que Mme. Dussat, assistante sociale soit convoquée aux séances de la commission d'assistance et que les séances du conseil municipal soient annoncées par voie de presse comme d'habitude. D'accord à l'unanimité.

M. le maire donne la parole à M. Boudet, délégué aux fêtes qui fait une exposé sur la fête des Mères qui doit se dérouler dimanche prochain 31 mai. Une remise de médaille de la famille française doit être faite à Mme Chevallier. Elle aura lieu à 19 heures trente minutes devant la mairie. Le conseil municipal est invité à assister à cette manifestation. La journée se continuera par un programme de fêtes organisé par le Vélo-Club Montpelliérain.

M. le maire expose au conseil qu'à la suite d'une plainte faite par certains électeurs, contre la validité des élections municipales des 26 avril et 3 mai 1953, il serait d'avis de faire représenter les élus par un avocat au conseil de préfecture.

M. le maire doit, du reste avoir des renseignements complémentaires sur cette plainte. La minorité du conseil, par la voix de M. Dufor, ne veut pas se faire représenter. Seuls, les conseillers de la majorité approuvent la façon de voir de M. le maire et prendront une décision définitive lorsque des renseignements plus détaillés auront été obtenus.

Sur la proposition de M. Dufor, le conseil décide qu'une place sera réservée dans une commission à M. Arnaud, absent pour le moment de notre ville.

À l'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à vingt deux heures.

The image shows a cluster of handwritten signatures in black ink, likely belonging to the members of the municipal council mentioned in the document. The signatures are somewhat overlapping and written in a cursive style. Some names visible include Dommere, Castex, Pouson, Chaufréau, Milhet, Beyret, Labayle, Puysocqur, Chevallier, Dufor, and Arnaud. There are also some smaller, less legible signatures and initials.